



THE ADECCO GROUP

RSE

Non-discrimination / Diversité / Insertion / Handicap / Management de la
RSE / Trajectoire professionnelle / Santé et sécurité au travail /
Environnement / Mécénat /

Mai 2018



THE ADECCO GROUP

Eddito

Parti pris et parties prenantes (1/2)



Une démarche de responsabilité sociale et environnementale, au-delà des obligations juridiques entendons nous, ne se décrète pas unilatéralement. Elle doit s'appuyer sur un dialogue sincère et régulier avec les parties prenantes de l'organisation qui la met en place, sous peine d'être hors sol voire contre-productive. Et ces parties prenantes -stakeholders en anglais avec la notion d'enjeu en évidence- revêtent des réalités très hétérogènes. Internes d'abord, elles représentent l'entreprise à tous les étages, les salariés de tout ordre, les actionnaires, mais aussi (...) ses IRP, ses sous-traitants...). Externes, le champ s'élargit davantage encore avec les clients, les fournisseurs, investisseurs, les institutionnels, la branche professionnelle et donc les concurrents, les riverains, les ONG et la société civile, etc. Toutes ont conscience de la responsabilité qui incombe à l'organisation, mais ont un prisme façonné par leur propre réalité quotidienne et leurs préoccupations sociales, sociétales, environnementales et économiques. Dialoguer avec toutes ces parties prenantes permet à l'organisation de prioriser ses actions, d'affirmer son ambition tout en évitant de maintenir des « angles morts » ou sujets tabous. C'est dans ce schéma que s'inscrit The Adecco Group tout au long de l'année 2018, avec une démarche ouverte dont nous vous parlerons plus en détail le mois prochain dans le 360°RSE et pour laquelle vous pourrez être contributeurs !

Bruce Roch, Directeur RSE

360°RSE

Non-discrimination

Actualité

Le buzz des Etats-Unis : 8.000 Starbucks fermés pour lutter contre les discriminations

Après la polémique ayant fait suite à l'arrestation de deux jeunes afro-américains parce qu'ils attendaient dans un Starbucks sans consommer le mois dernier, les 8.000 cafés de la célèbre chaîne américaine ont fermé leurs portes une demi-journée le mardi 29 mai. L'objectif était de former l'ensemble des équipes afin de prévenir tous cas de discriminations futures. Au programme : des vidéos montrant le président de la chaîne Howard Schultz, l'administratrice Mellody Hobson ou encore le chanteur de hip-hop Common expliquer la notion de biais. Les employés devront aussi raconter des cas de discrimination qu'ils ont eux-mêmes subis. Selon Rossann Williams, une des responsables de l'entreprise, cette formation « n'est pas une solution, mais une première étape ».

En savoir +



Non-discrimination

Veille

Transmettre une pré-plainte en ligne sera bientôt possible en cas de discrimination

Déjà ouverte pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries, abus de confiance, etc.) dont l'auteur est inconnu, la possibilité de transmettre une pré-plainte en ligne aux autorités va être prochainement élargie à d'autres délits, révèle un décret publié vendredi 25 mai au Journal officiel. Le gouvernement maintient la pré-plainte pour les « atteintes aux biens » et prévoit son expérimentation pour :

- la discrimination ;
- la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne à raison de son origine, de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion ou à raison de son sexe, de son orientation sexuelle ou identité de genre ou de son handicap ;
- la diffamation ou l'injure à l'égard d'une personne à raison de son origine ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une prétendue race, une religion déterminée ou à raison de son sexe, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre ou de son handicap.

L'extension du dispositif doit être testée durant 12 mois.

La démarche, qui vise à faire gagner du temps aux personnes voulant déposer une plainte, ne sera cependant pas obligatoire.

En savoir +



Non-discrimination

Actualité



Comment les homosexuels et les lesbiennes sont (mal) perçus au travail?

Si les salariés Français se montrent majoritairement "gay-friendly", ils sont beaucoup moins nombreux à vouloir échanger au sujet de la vie privée de leurs collègues homosexuels, révèle une étude publiée le 23 mai par Indeed. 87% des Français interrogés s'estiment à l'aise avec des collègues se revendiquant homosexuels. Reste que chacun ne semble pas accepté de la même manière. Ainsi, seuls trois quarts des sondés affirment ne pas être gênés par leurs collègues de bureau intersexes. 31% préfèrent par ailleurs qu'une personne LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes) n'évoque pas du tout sa vie privée au travail. Des mentalités que les entreprises ne semblent pas empressées de faire évoluer. 55% des répondants relèvent notamment que leur employeur ne met aucun plan spécifique en place pour favoriser l'intégration et la reconnaissance de la communauté LGBTI dans la sphère professionnelle. Seules 6% signalent des actions positives en ce sens.

En savoir +

Actualité

Macron sonne la mobilisation des entreprises, qui seront testées contre la discrimination

Devant un parterre d'élus, de responsables associatifs et d'entrepreneurs, Emmanuel Macron a indiqué que les entreprises du SBF120, qui composent l'indice boursier regroupant les 120 principales valeurs françaises, seraient soumises à des "testing" (tests anonymes) pour détecter les cas de discrimination à l'embauche, au rythme de 40 par an pendant trois ans. Une mesure qui vise à réduire le chômage qui sévit dans certains quartiers : dans les 1 300 quartiers prioritaires en métropole, le chômage touche un quart de la population en 2016 contre moins de 10% ailleurs. Parmi les moins de 30 ans, le taux de chômage atteint 35%.



En savoir +

Diversité

Actualité



Les députés votent une obligation de résultats en matière d'égalité salariale

Les députés ont voté en commission, dans la nuit du 31 mai au 1 juin, une obligation de résultats en matière d'égalité salariale entre les sexes, dans le cadre de l'examen du projet de loi "avenir professionnel". La commission des Affaires sociales a donné son feu vert à des amendements du gouvernement déclinant son plan pour l'égalité professionnelle. Ils complètent le dispositif initial du projet de loi pour une égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, à travail égal, dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Si, à l'issue d'une période de mise en conformité de trois ans, des écarts salariaux à travail de valeur égale devaient subsister dans une entreprise, l'employeur pourra se voir appliquer une pénalité financière, fixée au maximum à 1% de la masse salariale.

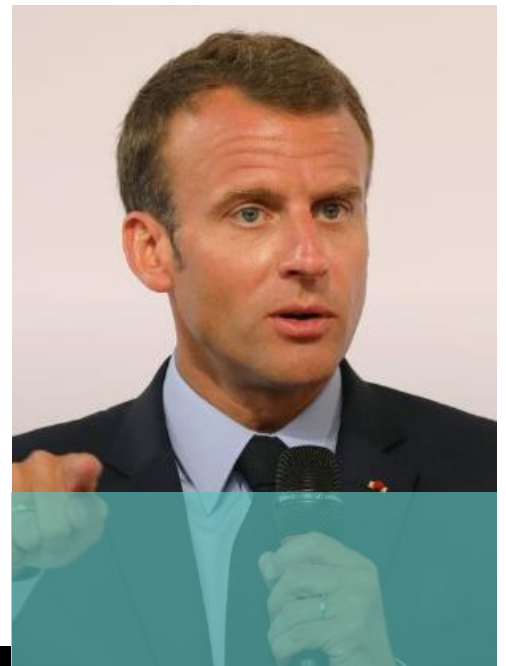
En savoir +

Actualité

Quartiers défavorisés : les annonces de Macron

Mardi 22 mai, Emmanuel Macron a présenté son plan pour les quartiers en difficulté. Sécurité, urbanisme, éducation, racisme & antisémitisme, discrimination en entreprise... autant de sujets auxquels le Président de la République promet de faire face par le biais d'actions concrètes.

Emmanuel Macron a prévenu mardi qu'il n'allait "pas annoncer un plan ville, un plan banlieues", voyant là une stratégie "aussi âgée que [lui]", appelant à "changer de méthode" pour sortir de l'"assignation à résidence" dans les quartiers défavorisés. Cette méthode de plans dédiés "a apporté des choses" mais "on est au bout" de ce que cela a pu produire, et "aujourd'hui poursuivre dans cette logique c'est poursuivre dans l'assignation à résidence, la politique spécialisée" et « [il] n'y croi[t] pas", a-t-il martelé.



En savoir +

Insertion

Revue de presse

Commande publique responsable - 13 millions d'heures d'insertion grâce aux clauses sociales en 2017

Apparues au milieu des années 1990, les clauses sociales d'insertion sont devenues un puissant levier de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. Cet outil juridique suscite un intérêt croissant des acteurs territoriaux qui se sont fortement mobilisés. En 2007, les clauses sociales étaient inscrites dans les marchés publics de l'Etat. Le recours croissant aux clauses sociales doit beaucoup à l'action de nombreux relais locaux comme les maisons de l'emploi et les plans locaux d'insertion par l'emploi (PLIE). Le facilitateur, rôle central, accompagne l'entreprise retenue dans l'ensemble des étapes de la mise en œuvre des clauses et s'évertuent à accompagner chaque personne : 72% des bénéficiaires d'une clause sociale seraient encore en emploi à 24 mois de la clause.

En 2017, les clauses sociales ont généré pas moins de 13 millions d'heures d'insertion, soit 15% de plus qu'en 2016. Si l'on dénombre les contrats de travail en insertion, la progression annuelle est de 10%. Les maîtres d'ouvrage publics à l'origine de ces clauses d'insertion en 2017 étaient avant tout des collectivités territoriales (60%), mais également des bailleurs sociaux (20%) et des ministères (12%).

En marge du dispositif bien identifié des clauses sociales, les maisons de l'emploi s'engagent vers une gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences (GPTEC), une méthode de travail qui vise à aligner les plans de formation avec les besoins de recrutement des filières motrices du territoire, afin d'adapter les compétences aux métiers de demain.

En savoir +



Handicap

Actualité

113 propositions pour refonder la politique publique du handicap

Le rapport "Plus simple la vie", consacré à la simplification des démarches administratives des personnes en situation de handicap, pointe "un système à bout de souffle qui doit être réformé en profondeur". Ce document, publié le 28 mai 2018, a été rédigé par le député Adrien Taquet et par Jean-François Serres, conseiller au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Difficultés et longueurs administratives, manque d'accompagnement, isolement... Les personnes en situation de handicap et leurs familles font face à nombre de difficultés à l'heure actuelle que les 113 mesures présentées dans le document visent à amoindrir. Pour rappel, le handicap toucherait directement ou indirectement plus de 10 millions de personnes en France.



Plus simple la vie
113 propositions pour améliorer le quotidien
des personnes en situation de handicap

Rapport d'Adrien Taquet, député et
Jean-François Serres, membre du CESE
présenté au Premier ministre, à la secrétaire
d'État chargée des Personnes handicapées, et
au ministre de l'Action et des Comptes publics,
Mai 2018



En savoir +

Lien vers l'étude +

Actualité

Loi ÉLAN : les députés sauveront-ils l'accessibilité ?

Malgré des critiques de la droite et de la gauche, l'Assemblée nationale a voté le 1er juin 2018 le passage de 100% à 10% de logements accessibles aux personnes handicapées dans la construction neuve, les 90% restants devant être évolutifs (article en lien ci-dessous). Or, l'allègement des normes d'accès aux personnes handicapées marque une « *grave régression sociale* », selon APF France handicap. La loi handicap de 1975 a posé le principe de l'obligation d'accessibilité de tous les logements neufs puis celle de 2005 a défini les normes actuelles. Ces quotas « *auraient pour effet d'assigner une partie de la population à des lieux non choisis* », dénonce le CNCPPH. Les personnes en situation de handicap, malades, accidentées ou vieillissantes et leurs familles ne pourraient plus accéder qu'à un parc national de 2 300 logements neufs en HLM chaque année, soit un appartement accessible pour 30 000 habitants.



En savoir +

Management de la RSE

Veille



Expérimentation de labels RSE sectoriels : 12 fédérations sélectionnées

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un enjeu croissant dans les relations interentreprises. Elle répond à de fortes attentes des parties prenantes, notamment des consommateurs et de la société civile. Elle permet, à offre équivalente, de gagner des parts de marché et s'intègre dans la compétitivité hors prix. Elle est également un atout en termes d'innovation car elle rend les entreprises plus attentives au développement durable et donc aux attentes des marchés de demain. Pour mobiliser et encourager les entreprises dans leur démarche RSE, la Plateforme RSE a lancé une expérimentation de labels RSE sectoriels adaptés aux très petites entreprises (TPE), aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI). La Plateforme RSE a lancé en juillet 2017 un appel à candidature qui s'est clos le 31 mars 2018. Le comité de sélection s'est réuni le 18 mai 2018. 12 fédérations professionnelles sectorielles ont été sélectionnées pour participer à cette expérimentation.

En savoir +

Veille

Le moment est venu de développer un modèle RSE européen

Il n'y a plus de débat : le modèle d'entreprise performante sera responsable ou ne sera pas, en ont décidé les salariés, les investisseurs aujourd'hui...et les consommateurs de plus en plus nombreux. Le changement de paradigme s'est fait dans les têtes... ou presque, même si les règles de marché, les cours des business schools et les stratégies marketing ou R&D sont loin d'en avoir tiré les conséquences, encore ! La solution se trouve dans une régulation européenne qui doit prendre le relais des stimulations nationales, si on ne veut pas se créer des distorsions concurrentielles. Le Rapport Notat Senard a consacré politiquement la dimension « responsable » attendue désormais de la part de toute gouvernance d'entreprise. Le défi de compétitivité est là !



En savoir +

Management de la RSE

Veille

Le développement durable, ce truc de filles : quand sauver le monde n'est pas assez viril

On sait qu'en matière d'emploi, d'intérêt ou de passions, les différences de genre marquent des spécificités importantes. Mais le développement durable, sur le papier, devrait intéresser tout le monde : pourtant, selon un sondage Pew Research, les femmes sont en moyenne plus préoccupées, plus intéressées et se sentent plus directement concernées par les questions environnementales que les hommes. Les femmes trient plus les déchets, elles économisent plus l'énergie ou l'eau, bref, elles sont plus écolo. On peut d'ailleurs supposer que cela n'est pas sans rapport avec le fait que, bien souvent, ce sont encore les femmes qui gèrent ces questions au sein du ménage. Conséquence probable de ces disparités, on observe également que plus de femmes tendent à travailler dans les métiers du développement durable. Ainsi, selon l'étude Birdeo sur les métiers de la RSE et du développement durable menée en 2018, on trouve plus de femmes travaillant dans ces métiers qui sont liés à la transition écologique et sociale. Les femmes seraient près de 60% à travailler dans ces métiers, alors qu'elles représentent par ailleurs une minorité des professions de cadres de même niveau dans les autres secteurs. Cela concorde avec les préoccupations de carrière des étudiants (garçons et filles) : ce sont les femmes qui donnent le plus d'importance aux critères développement durable et RSE dans leurs choix professionnels. Ainsi, selon une étude de l'Université de Berkeley, la majorité des étudiantes placent ces critères dans le top 3 de leurs préoccupations professionnelles, alors que les étudiants, eux, placent plutôt le salaire et les opportunités d'avancement dans ce top. Conséquemment et toujours selon la même étude, ce sont les entreprises qui ont le plus de femmes dans leurs organes de direction qui sont le plus susceptibles de développer des politiques de développement durable. Quand il s'agit de protéger la planète, la biodiversité ou d'oeuvrer pour la justice sociale, il semble bien que les femmes soient globalement plus actives que les hommes.

En savoir +



Trajectoires professionnelles

Actualité



Le gouvernement va lancer 10 000 formations aux métiers verts

Dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, le gouvernement a annoncé prendre, dès 2018, les engagements suivants pour développer les formations aux métiers verts ou verdissants :

- 10 000 formations aux emplois de la transition écologique cofinancées par Pôle emploi, dans le cadre des préparations opérationnelles aux emplois de la transition écologique ;
- une formation intensifiée des salariés en insertion par l'activité économique (IAE), notamment dans le champ du recyclage, de l'économie circulaire et des ressourceries.
- le cofinancement de la GPEC des filières, pour mieux identifier les nouveaux besoins et disposer d'analyses plus précises et plus opérationnelles des nouvelles compétences attendues.

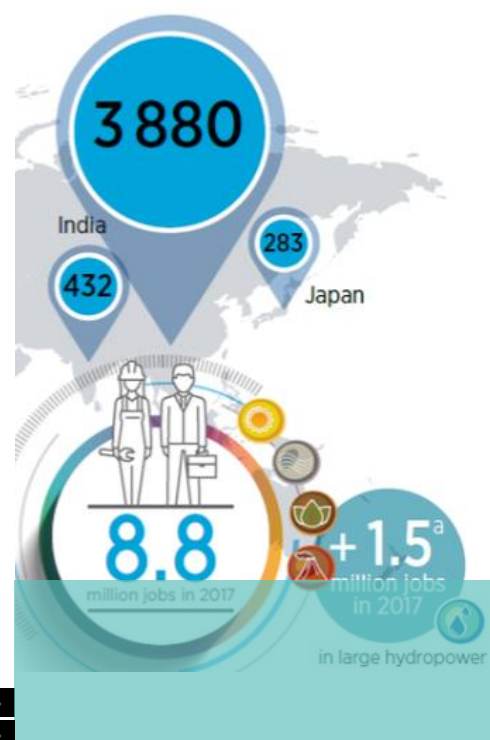
En savoir +

Veille

INFOGRAPHIE - Où sont les 10,3 millions d'emplois des énergies renouvelables dans le monde ?

Selon le dernier décompte de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), les énergies renouvelables ont créé 500 000 nouveaux emplois dans le monde en 2017, soit 5,3% de plus en un an. Ainsi, à fin 2017, ce sont 10,3 millions de personnes qui travaillaient dans ce secteur, dont 1,5 million dans l'hydroélectricité. Les 8,8 autres millions travaillent dans le solaire photovoltaïque (38,2%), dans les bioénergies (34,7%), dans l'éolien (13%), dans le solaire thermique (9%) et 5,1 % dans les autres renouvelables (petite hydro, géothermie...). 43% de ces emplois sont en Chine.

De son côté, l'OIT a estimé dans son rapport « Emploi et questions sociales dans le monde 2018 : une économie verte et créatrice d'emploi », rendu public le 14 mai, que la réduction des émissions de gaz à effet de serre pourrait générer quatre fois plus d'emplois dans le monde qu'elle n'en détruirait (24 millions de nouveaux postes pour 6 millions disparus).



Infographie +

Article OIT +

Santé et Sécurité au Travail

Veille



Bien-être au travail et réunion sont-ils compatibles ?

Les réunions devraient avoir pour effet de faciliter les activités professionnelles et la communication au sein d'une structure. Pour remplir cet objectif et éviter le syndrome de la "réunionite", quelques bonnes pratiques simples peuvent être mis en place. Plus les collaborateurs ont l'impression de perdre leurs temps dans les réunions, plus ils sont démotivés, usés psychologiquement, fatigués de courir après le temps perdu. Or, ce temps perdu l'est deux fois et il est souvent accompagné d'émotions désagréables.

Améliorer l'efficacité des réunions c'est être vigilant sur plusieurs points, qu'il s'agisse des participants, de l'horaire, du thème ou encore de l'animateur.

En savoir +

Veille

Améliorer La Santé De Ses Collaborateurs : Lutter Contre La BPCO

La BPCO, ou Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive, est une maladie liée à la consommation de tabac. Elle est la cause de nombreux arrêts maladies et peut aller jusqu'à entraîner le décès. Les entreprises ont un rôle à jouer dans la lutte contre cette maladie, d'autant plus que le bilan financier peut être très lourd. Dans ce contexte, certaines entreprises prennent des dispositions pour lutter contre le tabagisme qui affectent leurs collaborateurs.

Ainsi, de nombreuses bonnes pratiques existent : sensibilisation à l'occasion du "Mois sans tabac", congés supplémentaires attribués aux collaborateurs qui arrêtent de fumer ou encore dépistage de la BPCO en entreprise.



En savoir +

Santé et Sécurité au Travail

Veille



Risques professionnels: la sécurité des CDD, intérimaires et sous-traitants négligée

La sécurité des travailleurs intérimaires, CDD et sous-traitants est négligée par rapport aux salariés embauchés en interne, par manque de "maturité" des politiques de prévention de certaines entreprises, notamment petites, selon le baromètre sur la santé et la sécurité au travail, réalisée par Previsoft, cabinet de conseil en prévention des risques professionnels.

Seuls 71% des entreprises forment "systématiquement" ces personnels précaires aux règles de sécurité de l'entreprise. Près de 28% des entreprises ne font "jamais" ou "rarement" d'analyse de risques en cas d'intervention de sous-traitants, et près de 13% d'entre elles ne fournissent pas aux CDD et intérimaires les mêmes équipements de protection individuelle (EPI) qu'à leurs salariés.

En savoir +

Veille

Le Passeport Sécurité Intérim se développe

Les entreprises du BTP emploient de nombreux personnels intérimaires auprès desquels la connaissance des bases de la prévention et la maîtrise des risques sont essentiels pour garantir la santé et la sécurité des employés sur les chantiers. Les intérimaires sont en effet les premiers concernés en cas de sinistralité. Des fondamentaux de sécurité doivent être donc impérativement acquis par les intérimaires avant de commencer une mission sur un chantier. L'objectif étant également de leur permettre de travailler pour plusieurs entreprises sans avoir à suivre une nouvelle formation à chaque nouvelle mission. L'OPP BTP, l'EGF BTP et l'ASE BTP se sont donc associés pour créer un référentiel afin de standardiser la formation des intérimaires : le Passeport Sécurité Intérim (PASI)



En savoir +

Environnement

Veille

Aucune grande industrie ne serait rentable si elle payait ses impacts sur l'environnement

Depuis longtemps on parle du principe de « pollueur-payeur ». Le concept est simple : lorsqu'un dommage est commis sur l'environnement, c'est celui qui a causé le dommage qui doit payer pour en gérer les conséquences sur la collectivité. Or, à l'heure actuelle, la plupart des pollutions causées par les entreprises (ou les autres acteurs) ne sont jamais ni mesurées, ni évaluées, et encore moins facturées. Par exemple, quand une entreprise émet du CO₂ ou des polluants atmosphériques, elle ne paie rien. Pourtant, cela a des conséquences pour la société : c'est une cause du réchauffement climatique et de la pollution de l'air. Une équipe de chercheurs américains de l'organisation Trucost a décidé d'appliquer cette logique jusqu'au bout dans leur rapport « Natural Capital at Risk ». Ils ont ainsi constaté qu'aucun grand secteur économique parmi les 100 plus rentables de la planète ne serait bénéficiaire s'il devait réellement financer ses coûts pour la planète.

A l'aune de cette étude, on peut finir par se demander quel est l'intérêt de ce genre de calculs. En effet, on pourrait penser que ces « coûts » environnementaux ne sont pas des coûts réels et que ce n'est pas très grave si les entreprises ne les paient pas. Le problème, c'est que ces coûts sont bien réels : ils sont seulement différés, soit parce qu'ils sont différés dans le temps, soit parce qu'ils sont pris en charge par d'autres acteurs. Or, ce coût sera de plus en plus élevé avec le temps : le réchauffement climatique va s'aggraver, et ce sont les générations de demain qui paieront (physiquement et financièrement) le prix de nos externalités d'aujourd'hui.

En savoir +



Environnement

Veille



Numérique le grand gâchis informatique

Nous vivons dans un monde de plus en plus dématérialisé. Or, «si l'on considère la totalité de son cycle de vie, le simple envoi d'un mail d'1 mégaoctet (1 Mo) équivaut à l'utilisation d'une ampoule de 60 watts pendant 25 minutes, soit l'équivalent de 20 grammes de CO2 émis », rappelle Françoise Berthoud, informaticienne au Gricad et fondatrice en 2006 du groupement de services EcoInfo. Car les mots des nouvelles technologies sont trompeurs : ils évoquent l'immatériel comme le mot « virtuel », l'éthéré comme le mot « cloud », ou encore la pureté comme l'expression de « salle blanche », et nous font oublier un peu vite les millions d'ordinateurs et de smartphones, les milliers de data centers et de kilomètres de réseaux utilisés pour traiter et acheminer ces données. La quantité d'énergie consommée ainsi est considérable : cela représenterait entre 6 et 10% de la consommation mondiale d'électricité.

En savoir +

Veille

L'agriculture bio est en pleine croissance et grande pourvoyeuse d'emplois

Le secteur bio poursuit sa croissance et crée des emplois. Au total, 1,77 million d'hectares étaient engagés en bio fin 2017, soit une hausse de 15,6% par rapport à 2016, selon les derniers chiffres présentés ce vendredi 1er juin par l'Agence bio. L'an dernier, plus de 5.000 exploitations se sont engagées dans le bio qui représente 6,6% de la surface agricole utile (SAU) en France.

Les surfaces produites en bio devront encore augmenter pour atteindre 15% de SAU d'ici fin décembre 2022. Un objectif fixé dans le nouveau plan Ambition bio, désormais inscrit dans le projet de loi Agriculture et Alimentation adopté, le 30 mai, par les députés.

A noter que l'emploi dans le secteur bio a augmenté en moyenne de 9,5% par an de 2012 à 2017, soit + 58% en cinq ans.



En savoir +

Mécénat

Vu ailleurs

'L'outil en main' met en relation d'anciens artisans avec des enfants

À l'ère des smartphones et des réseaux sociaux, que l'on dit adorés des jeunes et mécompris des plus âgés, le réseau l'Outil en Main s'est donné un pari : réunir ces deux générations que tout n'oppose pas tant que ça. Les associations, déployées dans toute la France, offrent chaque semaine des séances d'initiation aux métiers manuels à des jeunes de 9 à 14 ans, par des artisans ou des ouvriers bénévoles à la retraite. Derrière cette initiative, une volonté de resserrer les liens transgénérationnels, mais aussi de revaloriser les métiers de l'artisanat, souvent méconnus auprès des jeunes générations bien qu'ils représentent encore un gisement d'emploi concret. Au total, plus de 2 500 enfants ont été formés en 2017, par plus de 3 500 bénévoles.



En savoir +

Actualité

Strasbourg : des lycéens créent une paille écolo

Une équipe de 8 élèves de seconde générale a décidé de s'attaquer au problème des pailles en plastique à usage unique en créant leur entreprise.

C'est dans le cadre du concours de l'association Entreprendre Pour Apprendre que ces élèves du lycée Kléber de Strasbourg se sont lancés. L'équipe souhaite utiliser ce cours d'économie pratique pour développer un projet utile pour l'environnement. Après une étude de marché, ils optent pour la création d'une alternative aux pailles, l'un des dix déchets plastique les plus retrouvés sur les plages. Et pour cause, rien que dans la restauration rapide française, près de neuf millions de pailles à usage unique sont jetées chaque jour !



En savoir +

Sources

- Elsa Conesa – Les Echos – 29/05/2018 - <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0301732469265-le-buzz-des-etats-unis-8000-starbucks-fermes-pour-lutter-contre-les-discriminations-2179487.php>
- Timour Aggiouri – Dossier Familial – 25/05/2018 - <https://www.dossierfamilial.com/sante-social/police-et-justice/transmettre-une-pre-plainte-en-ligne-bientot-possible-en-cas-de-discrimination-86354>
- Marion Perroud – Challenges – 23/05/2018 - https://www.challenges.fr/entreprise/vie-de-bureau/discrimination-tabou-comment-les-homosexuels-et-les-lesbiennes-sont-mal-percus-au-travail_588870
- L'Express – 22/05/2018 - https://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/macron-sonne-la-mobilisation-des-entreprises-qui-seront-testees-contre-la-discrimination_2010556.html
- Europe 1 - 01/06/2018 - <http://www.europe1.fr/politique/les-deputes-votent-une-obligation-de-resultats-en-matiere-degalite-salariale-3669062>
- L'Express – 22/05/2018 - https://www.lexpress.fr/actualite/societe/les-annonces-du-plan-pour-les-quartiers-de-macron_2010558.html
- Edgard Brault – Banque des Territoires – 16/05/2018 - <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281062354>
- Vie publique – 04/06/2018 - <http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/113-propositions-pour-refonder-politique-publique-du-handicap.html>
- Etude Plus simple la vie – 29/05/2018 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000329.pdf>
- Emmanuelle Dal'Secco – Handicap.fr – 01/06/2018 - <https://informations.handicap.fr/art-accessibilite-loi-elan-1013-10885.php>
- Florent Breuil – Media Terre – 30/05/2018 - <https://www.mediaterre.org/actu,20180530144719,2.html>
- Patrick d'Humières – e-RSE – 07/05/2018 - <https://e-rse.net/rse-modele-europeen-regulation-270184/#gs.XADAGV0>
- Clément Fournier – e-RSE – 14/05/2018 - <https://e-rse.net/developpement-durable-hommes-femmes-difference-270169/#gs.SfAmvvE>
- Weka – 25/05/2018 - <https://www.weka.fr/actualite/emploi/article/le-gouvernement-va-lancer-10-000-informations-aux-metiers-verts-65802/>
- Aurélie Barbaux – L'usine nouvelle – 14/05/2018 - <https://www.usinenouvelle.com/article/infographie-ou-sont-les-10-3-millions-d-emplois-des-renouvelables-dans-le-monde.N692199>
- Sylvie Thibault-Ferrien – Editions Tissot – 16/05/2018 - https://www2.editions-tissot.fr/actualite/sante-securite/bien-etre-au-travail-et-reunion-sont-ils-compatibles?_ga=2.136190067.375867883.1526484899-185879420.1526484899

Sources

Hélène Schetting – Forbes – 25/05/2018 - <https://www.forbes.fr/management/ameliorer-la-sante-des-collaborateurs-lutter-contre-la-bpco/>

Sciences et Avenir – 24/05/2018 - https://www.sciencesetavenir.fr/sante/risques-professionnels-la-securite-des-cdd-interimaires-et-sous-traitants-negligees_124251

Construction Cayola – 17/05/2018 – <https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2018/05/17/119220/passeport-securite-interim-developpe.php>

Clément Fournier – e-RSE – 30/04/2018 - <https://e-rse.net/industriel-pollueur-payeur-rentable-270108/#gs.=DjDQJ0>

Laure Cailloce – CNRS – 16/05/2018 - <https://lejournal.cnrs.fr/articles/numerique-le-grand-gachis-energetique>

Rachida Boughriet – Actu Environnement – 01/06/2018 - <https://www.actu-environnement.com/ae/news/agence-bio-surfaces-marche-bio-2017-emplois-plan-ambition-bio-2022-loi-agriculture-31397.php4>

Julie Deleant – Carenews – 14/05/2018 - <http://www.carenews.com/fr/news/10571>

Décisions Durables – 22/05/2018 - <https://www.decisionsdurables.com/strasbourg-des-lyceens-creent-une-paille-ecolo/>



THE ADECCO GROUP

360 RSE



www.groupe-adecco.fr/rse